

ifs 2016 (+ 3 %)- délibération du conseil municipal du 14/12/2015

VOIRIE		Tarifs 2015	Proposition 2016	Vote du conseil municipal
Buses prises au garage municipal	le mètre linéaire	23,00	24,00	24,00
Fourniture et pose de buses diam. 300	le mètre linéaire	31,00	32,00	32,00
Nacelle avec chauffeur	l'heure	74,00	76,00	76,00
Cylindre	l'heure	23,00	24,00	24,00
Camion grue	l'heure	76,00	78,00	78,00
Tête de pont	l'unité	14,50	15,00	15,00

TRAVAUX EN REGIE				
Main d'œuvre	l'heure	30,00	31,00	31,00
Camion benne avec chauffeur	l'heure	65,00	67,00	67,00
Tracteur tondeuse avec chauffeur	l'heure	73,00	75,00	75,00
Balayeuse avec chauffeur	l'heure	135,00	139,00	139,00

DROITS DE PLACE				
Passages occasionnels	Unité	75,00	77,00	77,00
Commerçants	l'année	106,00	109,00	109,00

VENTE DE BOIS (récolté sur place)				
Chêne et saule	le stère	66,00	68,00	68,00
Bois mélangé	le stère	49,00	50,00	50,00
Bois mélangé sur pied	le stère	17,00	17,50	17,50
Piquets de châtaignier de 1,80 m à 2 m	l'unité	0,93	0,96	0,96

L. Guin,

Alain Guin

COMMUNE DE NIVILLAC**TARIFS 2016**

Suivant délibération du conseil municipal en date du 14 décembre 2015

Envoyé en préfecture le 16/12/2015

Reçu en préfecture le 16/12/2015

Affiché le 17/12/2015

ID : 056-215601477-20151214-2015D103-DE

Locations de salles 2016

Sainte Marie (environ 80 personnes)	Proposition tarifs 2016	Acompte à demander lors de la réservation	Décision du conseil municipal
Réunions d'associations locales uniquement : Chapelle de Ste Marie, Amitié de Ste Marie et Amicale des Boulistes	gratuit		gratuit
Réunions d'associations de Nivillac suivi d'un repas	140,00	70,00	140,00
Réunions d'associations extérieures suivi d'un repas	193,00	96,50	193,00
Manifestations/Fêtes : habitants de la commune	193,00	96,50	193,00
Manifestations/Fêtes : habitants extérieurs	267,00	133,50	267,00
Dépôt de garantie	252,00		252,00
Acompte ou arrhes à régler à la réservation	50 % du montant de la location		50 % montant

Forfait 2 jours Habitants de la commune *	328,00	164,00	328,00
Forfait 2 jours Habitants extérieurs *	485,00	242,50	485,00

Foyer rural (environ 50 personnes)			
Réunions d'associations (Nivillac + associations extérieures)	gratuit		gratuit
Réunions d'associations de Nivillac suivi d'un repas	118,00	59,00	118,00
Réunions d'associations extérieures suivi d'un repas	144,00	72,00	144,00
Réunions d'organismes professionnels et d'organismes à but lucratif	33,00	16,50	33,00
Manifestations/Fêtes : habitants de la commune	144,00	72,00	144,00
Manifestations/Fêtes : habitants extérieurs	197,00	98,50	197,00
Vin d'honneur (mariages, obsèques...etc)	76,00	38,00	76,00
Dépôt de garantie	242,00		242,00
Acompte ou arrhes à régler à la réservation	50 % du montant de la location		50% montant
Forfait 2 jours Habitants de la commune *	218,00	109,00	218,00
Forfait 2 jours Habitants extérieurs *	350,00	175,00	350,00

Salle Docteur Picaud (maximum 40 personnes)	Proposition tarif 2016	Acompte à demander lors de la réservation	
Réunions diverses	gratuit (demande écrite obligatoire)		gratuit
Dépôt de garantie	150,00		150,00

Sur présentation d'un justificatif : statuts pour une association, facture d'électricité, d'eau, ou quittance de loyer pour les particuliers



Envoyé en préfecture le 16/12/2015
 Reçu en préfecture le 16/12/2015
 17/12/2015
 20151214-2015D103-DE

Salle cyber-espace (20 personnes)	Proposition tarifs 2016	Acompte à demander lors de la réservation	Décision du conseil municipal
Réunions diverses	gratuit (demande écrite obligatoire)		gratuit
Dépôt de garantie	150,00		150,00

SALLE DES SPORTS			
Vin d'honneur	87,00	43,50	87,00
Manifestations payantes d'associations *	191,00	95,50	191,00

Le Maire;

Alain Guichard